

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Dénomination et adresse de la collectivité passant les marchés :

Communauté de Communes du Pays rethélois

Place de la République

08300 RETHEL

Représenté par : Renaud AVERLY

Profil d'acheteur : www.xmarches.fr

Mode de passation :

Marchés passés selon une procédure adaptée par application de l'article 27 du décret n°

2016-360 du 25 mars 2016

Objet de la consultation :

Référence : 2019PA01

Nature : Travaux

Détail : Travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiments

Réhabilitation et extension du complexe sportif de Juniville

N°	TITRE DU LOT
Lot n° 01	Démolition - Terrassement - VRD
Lot n° 02	Gros oeuvre - Façades
Lot n° 03	Charpente métallique
Lot n° 04	Etanchéité - Bardage
Lot n° 05	Menuiseries extérieures - Serrurerie
Lot n° 06	Menuiseries intérieures - Plâtrerie - Faux plafonds
Lot n° 07	Plomberie - Chauffage - Ventilation
Lot n° 08	Electricité
Lot n° 09	Revêtements de sols et murs
Lot n° 10	Equipements sportifs
Lot n° 11	Test d'étanchéité à l'air

L'avis implique la passation d'un marché public.

Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé, conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises

Les prestataires pourront faire des propositions pour un ou plusieurs lots.

Les variantes sont autorisées selon les conditions suivantes :

Conformément à l'article 58 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, une offre comportant des variantes autorisées devra respecter les exigences minimales visées par les dispositions du CCTP et de ses éventuelles pièces annexes.

Le candidat qui présente une variante doit également remettre une offre entièrement conforme à la solution de base.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Délai d'exécution envisagé :

18 mois tous lots confondus

Unité monétaire retenue par la collectivité :

Euros

Langue de rédaction des offres des concurrents :

Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.

Modalités d'obtention des documents de la consultation :

Conformément à l'article 39 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation des entreprises, à l'adresse suivante : www.xmarches.fr

Modalités de remise des offres :

La remise des plis se fera obligatoirement par voie électronique, via le site <http://www.xmarches.fr>, référence 2019PA01

Date limite de remise des offres :

Le vendredi 22 février 2019 à 12:00

Délai de validité des offres :

120 jours

Justificatifs et pièces à fournir :

Se reporter au règlement de la consultation.

Critères de jugement des offres :

Critère par pondération :

- Valeur technique : 60%
- Prix : 40%

Cautionnement et garanties exigés :

Sans objet.

Modalités de paiement et de financement :

Paiement Par virement bancaire, délai de paiement: 30 jours, avance : 5% du montant des marchés, financement sur le budget propre de la collectivité.

Le marché ne s'inscrit pas dans un programme financé par des fonds communautaires.

Procédure de recours :

- Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne
25, rue du Lycée
51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tél : 03.26.66.86.87
Fax : 03.26.21.01.87

- Introduction des recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Renseignements complémentaires :

Visite du site obligatoire (voir article 19 du règlement de consultation)

Pour plus d'informations, s'adresser à :

Communauté de Communes du Pays rethélois
Place de la République
08300 RETHEL

Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence :

Le vendredi 25 janvier 2019